



# AVIS DE COURSE

## 5 et 6 mars 2011

### 1 – AUTORITE ORGANISATRICE

APCC VOILE SPORTIVE  
Port de Pornichet - 44 380 PORNICHET.  
Tél. : 02 40 15 48 32

### 2 – REGLES

2.1 - Les Règles de Course à la Voile, I.S.A.F. 2009 - 2012  
2.2 - Les prescriptions de la Fédération Française de Voile  
2.4- Le présent avis de course.

### 3 – VOILIERS

Cette épreuve est ouverte exclusivement aux J80.

### 4 – MODALITES D'INSCRIPTION

La compétition est exclusivement ouverte aux équipages féminins composés de 5 équipières.

Pour être inscrit, chaque membre de l'équipage devra obligatoirement présenter les documents ci-dessous :

- La licence valide 2011. (ou licence temporaire ffv)
- Le certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile en compétition (Nom et numéro du médecin lisible et la signature). Daté de 2011
- Un chèque de caution de 1500 euros par équipage bénéficiant d'un bateau du club organisateur à l'ordre de l'APCC

Confirmation des inscriptions : le Vendredi 4 Mars 2011 entre 17h et 19h et le Samedi 5 Mars 2011 entre 9h et 11h30 au Yacht Club de l'APCC.

### 5 – PROGRAMME

#### Vendredi 4 mars

13h30 à 17h : Navigation pour prise en main du bateau  
17h à 19h : Confirmation des inscriptions, inventaire et préparation des bateaux  
19h30 : Cocktail de bienvenue, rencontre avec l'association, présentation des équipages

#### Samedi 5 mars

9h à 11h30 : Confirmation des inscriptions, inventaire et préparation des bateaux  
11h30 : Briefing  
12h30 : Mise à disposition, une ou plusieurs courses à suivre  
19h30 : Proclamation des résultats - Diner des équipages

#### Dimanche 6 mars

9h : Briefing  
10h : Mise à disposition, une ou plusieurs courses à suivre  
16h30 : Remise des prix

### 6 – CLASSEMENT

Le nombre de courses par jour est à la discrétion du comité de course.

Le système de points à minima selon l'annexe A des RCV sera appliqué pour le classement des courses.

L'épreuve sera validée s'il y a eu un minimum de 1 course courue et validée.

La plus mauvaise course sera retirée si 3 courses ou plus, ont été courues et validées.

### 7 – ASSURANCES

L'APCC pourra demander une attestation précisant que le bateau est couvert par une assurance pour dégâts aux tiers, et que les propriétaires sont couverts par une assurance Responsabilité Civile. (Cas d'un bateau n'appartenant pas à l'APCC)

### 8 – MISE À L'EAU – MISE AU SEC – STATIONNEMENT AU PORT

Attention à bien respecter les consignes du port car il existe des risques d'échouage.

Les bateaux seront stockés coté Mer et Terre au Pont J devant le Yacht Club de l'APCC.

Pour la mise à l'eau de votre bateau merci de contacter la Baule Nautic au 02 40 15 51 10 (hors bateau de club).

### 9 – PARCOURS

Les parcours seront de type "construit" (Aller/retour) ou "côtier". Selon vos désirs Mesdames, Mesdemoiselles.

### 10 – PENALITES

RCV 44.3(a) ne s'applique pas.

L'arbitrage se fera en direct sur l'eau.

### 11 – INFORMATIONS

APCC VOILE SPORTIVE

Port de Pornichet - 44380 Pornichet

Tél. : 02 40 15 48 32 - 06 60 67 15 99



contact

**POUR PLUS D'INFORMATIONS  
SUR LA PARTIE SPORTIVE**

(inscriptions, mise à dispo des bateaux...)

[christophe@apcc-voilesportive.com](mailto:christophe@apcc-voilesportive.com)